

Direction NEURHO  
(Neurologie, Psychiatrie, Antalgie,  
Rhumatologie, Pneumologie, ORL,  
Ophtalmologie, Stupéfiants)  
Equipe produit stupéfiants et psychotropes

**COMITE TECHNIQUE DES CENTRES D'ÉVALUATION ET D'INFORMATION  
SUR LA PHARMACODEPENDANCE**

(EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2014)

	<b>Dossiers Produits – Substances (National)</b>
	<b>Présentation des résultats de l'enquête Soumission chimique 2013</b>
Dossier thématique	<input checked="" type="checkbox"/>
Dossiers Produits – Substances (National)	<input type="checkbox"/>
Dossiers Produits – Substances (International)	<input type="checkbox"/>
Direction en charge du dossier	Direction des médicaments en neurologie, psychiatrie, antalgie, rhumatologie, pneumologie, ORL, ophtalmologie, stupéfiant.
CEIP en charge du dossier	CEIP de Paris

**1. Introduction**

L'enquête nationale sur la soumission chimique est une enquête prospective annuelle ayant pour objectif d'identifier les substances en cause, de définir les contextes des agressions et les *modus operandi* des agresseurs et d'évaluer les conséquences cliniques de la prise des produits.

La soumission chimique est définie comme l'administration à des fins criminelles (viol, acte de pédophilie) ou délictuelles (violence volontaire, vol) d'un ou de plusieurs produits psychoactifs, à l'insu de la victime ou sous la menace.

Outre l'administration d'une substance à l'insu de la victime ou sous la menace, différents critères caractérisent également un cas de soumission chimique et permettent de déterminer 2 niveaux d'imputabilité en fonction du degré de documentation des cas notifiés :

- Imputabilité vraisemblable
- Imputabilité possible

La vulnérabilité chimique désigne l'état de fragilité d'une personne induite par la consommation volontaire de substances psychoactives la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel.

**2. Résultats**

En 2013, 472 observations de suspicion de soumission chimique ont été notifiées au réseau des CEIP (Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance). Après suppression des doublons et des cas ne correspondant pas à une soumission chimique, **405 observations** ont été retenues. Le nombre de notifications est stable par rapport à 2012 (avec 412 cas).

- Cas de soumission chimique d'imputabilité vraisemblable (SCV)

En 2013, 75 (19 %) cas (60 adultes, 15 enfants de moins de 15 ans) ont été recueillis.

Les victimes sont des femmes à 73 %.

L'agression sexuelle reste l'agression la plus fréquente, affectant 53 % des victimes (dont 34 de sexe féminin et 6 de sexe masculin hommes).

Dans ces cas de SCV, les benzodiazépines se maintiennent au premier plan : elles représentent 57 %

des substances identifiées (vs 51 % en 2012) et 65 % des médicaments identifiés (vs 68 % en 2012). Elles sont suivies des antihistaminiques H1 et autres sédatifs.

- Cas de soumission chimique d'imputabilité possible (SCP)

Ce sont 228 (56 %) cas (dont 28 mineurs) de soumission chimique d'imputabilité possible qui ont été recueillis.

Les victimes sont âgées de 9 mois à 81 ans. Les femmes représentent 83 % des victimes de ce groupe.

- Cas de vulnérabilité chimique (substances médicamenteuses et/ou non médicamenteuses)

Le nombre total d'observations de vulnérabilité chimique est de 102 (25 %) dont :

- 1 cas de consommation volontaire de substances médicamenteuses, il s'agit d'une femme de 38 ans ;
- 72 cas de consommation volontaire de substances non médicamenteuses avec un âge moyen de 24,8 ans ; ce sont majoritairement des femmes (86 %) ;
- 29 cas de consommation volontaire de substances médicamenteuses et non médicamenteuses avec un âge moyen de 26,5 ans ; ce sont majoritairement des femmes (89 %).

### 3. Conclusion du rapporteur

Dans cette étude, le nombre d'observations de suspicion de soumission chimique notifiées reste stable (405 vs 412 en 2012). Cette stabilité est également observée dans les cas de SC vraisemblable (75 cas vs 74 en 2012). En revanche, la répartition des cas au sein des autres catégories est modifiée avec une augmentation du nombre de cas d'imputabilité possible de 8 % (228 vs 210 en 2012) et une diminution de 20 % du nombre de cas de vulnérabilité chimique (102 vs 128 en 2012).

La proportion des victimes mineures (moins de 18 ans) est majorée dans cette enquête (33 % vs 19% des cas de SCV et 17 % vs 10 % des cas de vulnérabilité en 2012). Les victimes (adultes et mineurs) sont donc principalement de sexe féminin (65 % des cas de SCV et 87% des cas de vulnérabilité chimique) subissant des agressions à caractère sexuel dans 73 % des cas. On relève, cependant, un taux élevé (60%) de cas de sédation chez les enfants dont 2 cas en préméditation d'un homicide.

Les substances identifiées dans les cas de soumission chimique vraisemblable (SCV) sont classiquement celles retrouvées dans les études antérieures et dans la littérature. Elles sont représentées par les médicaments à 87% de l'ensemble des mentions. Parmi les médicaments, les benzodiazépines occupent toujours la première place. Le clonazépam (18 %) perd la première place et recule d'un rang derrière le bromazépam qui prend la tête du classement (27 %). En troisième position, on retrouve le diazépam (13 %), molécule que l'on détecte de plus en plus fréquemment dans d'autres enquêtes.

Concernant les substances non médicamenteuses, les résultats comportent de l'alcool (en prise forcée), du MDMA et de la cocaïne.

Consommés isolément, l'alcool et le cannabis fragilisent les victimes potentielles ; en association avec d'autres substances psychoactives, ils potentialisent leurs effets de sédation et de désinhibition. Parmi les cas de vulnérabilité chimique, les consommations volontaires d'alcool (96 %) et de cannabis (25 %) sont toujours très nombreuses.

L'identification des substances utilisées et l'évolution observée depuis la mise en place de l'étude montrent que cette enquête constitue un outil important pour l'évaluation du détournement des médicaments en France. Elle permet également de souligner les risques notamment liés à la consommation d'alcool et de cannabis.

#### Conclusion et avis du comité technique

**Malgré les mesures prises pour le clonazépam (modification des conditions de prescription et de délivrance) en 2012, le comité technique s'inquiète du nombre de cas déclarés notamment dans la région Ile de France (47 % des cas de SCV). Les cas de SCV avec des antihistaminiques H1 et sédatifs sont eux aussi nombreux (18 %). Il est mentionné la présence de kétamine dans les cas de soumission chimique de 2013.**

**Le comité technique s'interroge sur une éventuelle nouvelle communication à faire, sur la soumission chimique et les substances fréquemment utilisées, auprès des professionnels de santé, des services d'urgence, du grand public et des services de police et gendarmerie.**

**Dans le cadre du plan « benzodiazépines », une communication pourrait être adressée afin de d'attirer la vigilance sur les comprimés non consommés (et conservés dans la pharmacie familiale).**